

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 16 juillet 2019 à 20h00, le Conseil Municipal de PLÉLAUFF, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard ROHOU, Maire.

**PRESENTS** : M Bernard ROHOU, Mme Louise-Anne LE GAC, M Éric CHARROY, Mme Laurence BLANCHARD, M Michel LE GALLO, M Alain KERBIRIOU, M Maximilien LE FEUR, M Michel MENGUY, M Gilles LE GALL, M Ludovic L'HOPITAL

**ABSENTS** : Mme Nathalie KERVERN, (procuration à M Bernard ROHOU), M, Stéphane MORZADEC (procuration à M Gilles LE GALL), Mme Françoise CAUDAL-LE BARS, Mme Kate HUSBAND, Mme Christelle CHEVANCE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Louise-Anne LE GAC

**Nombre de Membres** :

- Afférents au Conseil : 15
- En exercice : 15
- Présents : 10
- votants : 12

**Approbation du compte rendu de la séance précédente**

*Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à émettre leurs observations sur le compte-rendu de la dernière séance, qui leur a été transmis par courrier.*

*Le Maire propose au conseil d'ajouter à l'ordre du jour qui lui a été transmis, les points suivants « devis de l'entreprise BSN peinture, contrat Delestre »*

*Pas d'objection, ces points sont donc rajoutés à l'ordre du jour.*

**Ordre du Jour** :

- 1) *Devis BSN*
- 2) *Contrat Delestre*
- 3) *Subvention au Comité des fêtes*
- 4) *Incorporation dans le domaine communal du terrain WK13 à Coat Bihan*
- 5) *Déplacement du chemin de Coat Rivalan*
- 6) *Achat d'une tondeuse autoportée*
- 7) *Enquête publique Carrière de Bellevue*
- 8) *Lettre à tous les citoyens de la CCKB*
- 9) *Questions diverses*
  - Festival Empreintes d'artistes*
  - Parking de la salle polyvalente*
  - Terrain communal rue des dolmens*
  - Rond point*
  - Distribution de la gazette*

**\*\*\*La séance est ouverte à 20h00\*\*\***

### **01-16072019–Devis de plots réfléchissants au sol et signalétique**

M Le maire rappelle que l'entreprise BSN a réalisé le marquage de lignes axiales au bourg.

Il indique que malgré cela, de nombreux véhicules continuent de circuler au milieu de la chaussée.

Afin de limiter ces désagréments, il est proposé de poser des plots réfléchissants au milieu de la chaussée sur la ligne axiale.

Cela à un coût d'environ 1500€

Cet aménagement risque de causer des nuisances sonores aux riverains, il est décidé de faire dans un premier temps un essai devant la mairie.

Il est également proposé de remplacer, sur la D 76, entre Gouarec et Plélauff, les priorités à droite par des « cédez-le-passage » (route de Kerauter, Route de Kerdaniel et Le Héau)

Contact sera pris avec M Yannick LE COZ, de l'ATD, afin de savoir à qui incombe la réalisation de ces travaux.

Le marquage d'un cédez-le-passage a été oublié à la sortie du bar Le Pellann.

### **02-16072019–Contrat Delestre- chauffage de l'église**

Le contrat liant la commune de Plélauff à l'entreprise Delestre pour la vérification et l'entretien du chauffage de l'église est arrivé à échéance depuis le mois de mars.

Suite aux dernières vérifications effectuées, il s'avère que des radiateurs ne fonctionnent toujours pas ou seulement à 50%.

L'entreprise Le Goïc Frères propose une sous-traitance avec une entreprise plus locale et agréée pour réaliser les mêmes prestations.

Un rendez-vous va être convenu, afin de connaître leur tarif; le choix du prestataire sera fait en septembre, lors du prochain conseil.

### **03-16072019 –Comité des fêtes de Plélauff, subvention exceptionnelle**

Lors de la course cycliste « La pierre Le Bigaut » passant sur la commune de Plélauff, le 29 mai 2019, le Comité des Fêtes a organisé les animations sur la commune.

Les bénéfices de cette journée sont reversés à l'association Pierre Le Bigaut.

Les signaleurs, chargés de la sécurité des croisements de route, pouvaient bénéficier d'une boisson et d'un casse-croûte.

De ce fait, la commune versera une subvention exceptionnelle d'un montant de 125€ au comité des fêtes pour couvrir ces dépenses.

### **04-16072019– Incorporation dans le domaine communal de la parcelle WK 13 à Coat Bihan**

M Le maire rappelle que le bien cadastré sous la référence WK 13 n'a pas de propriétaire connu, que les contributions foncières s'y rapportant n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans et qu'aucun usufruitier ne s'est fait connaître dans un délai de six mois à compter de la dernière publicité de l'arrêté municipal sus-indiqué constatant la situation dudit bien ;

Il propose de l'incorporer dans le domaine communal.

Après en avoir délibéré, le conseil décide, à l'unanimité de

- L'incorporer au domaine communal
- D'autoriser le maire à signer tous les documents relatifs à cette incorporation

### **05-16072019–Déplacement du chemin de Coat Rivalan**

M le Maire rappelle la délibération en date du 18 septembre 2018, concernant la demande de modification du tracé du chemin de Coat Rivalan par M Laurent LE CALVEZ.

A ce stade, la procédure demande à ce qu'enquête publique soit réalisée en préalable à l'aliénation du tronçon de chemin concerné. Un courrier sera adressé au Tribunal Administratif de Rennes afin que soit nommé un commissaire enquêteur.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide d'engager la procédure et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **06-16072019– Achat d'une tondeuse-résultat des offres**

Suite à l'appel d'offres lancé en juin, 2 offres ont été déposées.

Les entreprises Argoat Motoculture de Rostrenen et Concept Motoculture de Pontivy ont répondu.

L'entreprise Concept Motoculture est la moins disante avec un devis d'un montant de 30800€ TTC.

Il est évoqué de l'utilité d'une remorque pour transporter, entr'autre, la tondeuse, lorsque les travaux sont éloignés du bourg, notamment, aux aires de pique-nique et aux étangs Guéné.

Une négociation a été engagée avec Concept-Motoculture, la même démarche sera menée auprès d'Argoat-Motoculture. Monsieur Le Maire fera part des propositions par mail aux conseillers.

>>

### **07-16072019–Carrière de Bellevue**

M Le Maire précise que suite à la délibération prise lors du précédent conseil, M Le Maire de Bon Repos Sur Blavet l'a contacté et lui a fait parvenir copie de la délibération prise dans sa commune.

Après avoir présenté ce document au Conseil Municipal, M le Maire pose la question : « revote-t-on sur la carrière de Bellevue ? »

Plusieurs conseillers indiquent qu'une décision a été prise précédemment, et qu'il ne faut pas revenir dessus.

### **08-16072019–Lettre à tous les citoyens de la CCKB**

M Le Maire présente aux conseillers, la lettre que tous les élus ont reçue au sujet de la nouvelle zone d'Activités de Kerjean à Rostrenen, en expliquant leur mécontentement et en suggérant des propositions alternatives non chronophages de terrain.

Les élus ont été informés de ce courrier.

### **09-16072019 -Questions diverses**

Empreintes d'artistes : le festival « Empreintes d'artistes » se termine, le bilan sera fait en septembre, Il donne satisfaction aux organisateurs.

La communication et l'affichage publicitaire semblent cependant des points à améliorer

Taille de haies :

Il est indiqué, qu'à la sortie du parking de la salle des fêtes, la visibilité est masquée par un arbuste. Les services techniques en sont informés et devraient intervenir rapidement.

Plantation Rue des Dolmens :

Madame Laurence BLANCHARD s'interroge sur le devenir du terrain acquis par la commune, Route des Dolmens. Des plantations avaient été envisagées, M Le Mercier, expert forestier, sera à nouveau contacté.

### Entretien des Ronds-points

Madame Laurence Blanchard souligne également que les communes voisines ont sollicité le département afin de bénéficier de dédommagement pour l'entretien des ronds-points. Sur la commune de Plélauff, il n'y a qu'un seul Rond-point qui, à ce jour, est entretenu par Gouarec dans le cadre de la mutualisation des services, la commune de Plélauff entretenant de son côté des terrains dont Gouarec est propriétaire.

Gazette de juillet : Monsieur Eric CHARROY, Maire-Adjoint fait savoir au Conseil que la Gazette de juillet est imprimée. Compte-tenu, du planning chargé des employés, il serait souhaitable que des conseillers puissent apporter leur aide.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H40**

<i>Bernard ROHOU</i>	
<i>Louise-Anne LE GAC</i>	
<i>Éric CHARROY</i>	
<i>Nathalie KERVERN</i>	<i>Absente</i>
<i>Laurence BLANCHARD</i>	
<i>Françoise CAUDAL-LEBARS</i>	<i>Absente</i>
<i>Christelle CHEVANCE</i>	<i>Absente</i>
<i>Kate HUSBAND</i>	<i>Absente</i>
<i>Alain KERBIRIOU</i>	
<i>Maximilien LE FEUR</i>	
<i>Gilles LE GALL</i>	
<i>Michel LE GALLO</i>	
<i>Ludovic L'HOPITAL</i>	
<i>Michel MENGUY</i>	
<i>Stéphane MORZADEC</i>	<i>Absent</i>